

**PARTIE I : PRESENTATION DU
PROJET BVLAC ET LA ZONE
D'ETUDE**

La quasi-totalité de la population de la région de l'Alaotra Mangoro se consacre à l'agriculture. Cependant, certains paysans exercent des activités non agricoles pour subvenir aux besoins de la famille surtout en période de soudure.

L'agriculture de l'Alaotra est menacée par la forte érosion. Cette dernière provoque l'ensablement de rizières et réduit les surfaces cultivables. En amont, la pluie torrentielle entraîne une forte dégradation du sol : une exposition directe aux risques d'érosion à cause de la disparition des couvertures végétales accentuée par le caractère pentu du relief dans les bassins versants. Le cours d'eau est ainsi chargé du sable et de la latérite.

Pour aider les paysans, l'Etat malgache s'est fixé comme objectif de promouvoir le développement rapide du monde rural. C'est la raison pour laquelle, son Excellence le Président de la République Marc RAVALOMANANA propose le MAP et la révolution verte.

Dans ce sens, l'Etat qui ne pourra pas tout faire s'engage à collaborer avec d'autres partenaires (organismes publics ou privés). L'AFD à travers une convention de financement de projet est l'un de ces partenaires de l'Etat. Ce partenariat est matérialisé par la mise en œuvre du Projet BV Lac. Le renforcement des Organisations Paysannes figure parmi les priorités de ce projet. Dans la zone d'Ambavahadiromba, le projet BV Lac Alaotra intervient avec deux partenaires : BEST, pour l'appui socio-organisationnel et BRL pour l'appui à la diffusion des techniques agro-écologiques. Pour y parvenir, les agriculteurs, disposés à mettre en pratique les nouvelles techniques telles le système semis direct sur couverture végétale, ont été regroupés dans des OP. Le projet assure ainsi la formation des paysans et facilite l'accès aux intrants.

Chapitre I. PRESENTATION DU PROJET BV LAC ALAOTRA

Section I. CONTEXTE GENERAL ET OBJECTIFS DU PROJET BV LAC ALAOTRA

§ 1. Contexte général

D'une manière générale, *le projet constitue l'ensemble des études techniques, économiques, financiers et humaines qui définissent ce que chacun doit faire pour atteindre un but déterminé*³.

La cuvette du lac Alaotra est aujourd'hui l'une des plus grandes zones rizicoles de Madagascar, avec plus de 80.000 ha de rizières. C'est l'une des rares zones du pays excédentaires en riz avec une production annuelle en année normale de 200.000 tonnes, dont 80.000 tonnes en moyennes sont exportées chaque année vers Antananarivo et Toamasina.

Malgré cette richesse relative et son dynamisme attestés par une croissance démographique supérieure à la moyenne (plus de 4% par an) et une forte pression migratoire, la plaine du lac Alaotra apparaît comme une région menacée.

La principale menace vient de **l'érosion**. Sous l'effet conjugué des précipitations (cyclones et fortes pluies), d'un substrat non stabilisé de roche friable et d'une sur occupation humaine croissante (la surface des rizières de plaine n'étant pas extensible à l'infini et aujourd'hui presque saturée, les paysans ont amorcé la colonisation des collines alentours se traduisant par le surpâturage et le déboisement par feux de brousse), les tanety se déversent littéralement dans la cuvette. Ce qui entraîne un envasement des marais et du lac, ensablement des canaux d'irrigation, qui à la longue entraîne une stérilisation de rizières...

Le second danger est constitué par **la stagnation de la production rizicole**. Les causes en sont multiples : problèmes d'intrants (semences introuvables ou mal adaptées, mécanisation peu développée, crédit trop cher et insuffisant), problèmes de mise en valeur et inadéquation des modes de faire-valoir (insécurité foncière, métayage peu propice à l'exploitation durable, mauvaise reconstitution de la fertilité des sols, maintenance insuffisante), problèmes de commercialisation (organisation de la filière, moyens de communication difficiles...). *Le résultat est une situation de sous-optimum,*

³ LEMIARY « Cours-Elaboration du projet de développement » ; ⁴ 4^{ème} année Economie- Université de Toamasina.

*avec des rendements assez éloignés des potentialités : 3 à 4 tonnes/ha dans les grands périmètres, 1 à 2 t/ha ailleurs et une moyenne générale à peine supérieur à 2 t/ha.*⁴

Le troisième danger vient de **l'absence de l'Etat**. La politique de désengagement s'est apparemment traduite par un abandon pur et simple. Les grands périmètres, livrés à eux-mêmes, se sont plus ou moins bien organisés pour parer au plus pressé mais les associations d'irrigants ne sont pas encore en mesure de faire face à l'ensemble des besoins de maintenance des infrastructures hydro agricoles (prise en charge des coûts). En outre, les services publics ne semblent plus être en mesure d'assurer les fonctions minimales de l'Etat : impulsion, coordination, et surtout contrôle (multiplication apparente des situations de non-droit restant impunies : métayage, impayés, feux de brousse)...

En face de ces trois dangers réels, on note cependant plusieurs motifs d'espoir en l'avenir :

Tout d'abord, **le dynamisme des migrants**. C'est un phénomène sociologique bien connu : les nouveaux arrivants, souvent en situation précaire, sont prêts à fournir davantage d'efforts que les occupants traditionnels, ancrés dans leurs habitudes. Ce phénomène est particulièrement perceptible dans les tanety, objet du nouveau « front pionnier » du Lac Alaotra.

En second lieu, **la responsabilisation croissante des irrigants**. Bien que ceci ne soit pas un fait généralisé autour du Lac, il est certain que l'apprentissage des responsabilités rend davantage responsable et plus sensible aux exigences du long terme et de la durabilité.

Enfin, **l'émergence de la société civile**. Comme pour combler le vide laissé par l'Etat, la société civile du Lac Alaotra semble désireuse de s'organiser et d'avancer : organisations non gouvernementales, organisations paysannes, associations... Des acteurs émergents et des dynamiques locales voient le jour. L'apparition d'un secteur privé (rizerie,...), d'opérateurs de crédit décentralisé (OTIV...), le foisonnement des ONG (TAF...) et la promotion du PPP ou Partenariat Public Privé, peuvent être perçus comme des facteurs favorables pour impulser un nouveau développement à la base et pourrait appuyer la production agricole (gestion des périmètres irrigués, approvisionnement en intrants, crédit, transformation des produits, commercialisation,...). Cependant la très grande faiblesse des Organisations de

^{4 4} Fiche technique du projet BV Lac ; Edition 2006, page 1.

Producteurs limite fortement la capacité de prise en compte des préoccupations réelles des paysans dans le processus en cours.

§ 2. Objectifs du projet

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre d'un processus de décentralisation précisé dans la Constitution de la 3^{ème} République et mis en œuvre par l'Etat avec trois niveaux : les Régions, les Districts et les Communes. On distingue 48 communes dans la zone du Lac Alaotra, regroupées dans les actuels Districts d'Ambatondrazaka, Amparafaravola et Andilamena. Selon cette Constitution, les collectivités territoriales sont chargées de promouvoir le développement économique et social et de participer à l'aménagement du territoire. Elles doivent aussi favoriser la participation de la société civile à la programmation du développement local et harmoniser les orientations avec les politiques nationales. Cependant le cadre juridique, législatif et financier demeure objet de débat. Le transfert des responsabilités de l'Etat vers ces nouvelles entités ne s'est pas encore accompagné d'un transfert effectif des ressources financières. Les communes ne disposent que très rarement des moyens pour assurer leur fonctionnement et restent entièrement tributaire de l'aide extérieure pour réaliser certaines opérations (infrastructures rurales,...). Les fonds d'investissements publics ou de certains projets (AFD,...) affichent une volonté de s'appuyer sur ces nouveaux mécanismes pour établir les priorités d'actions, voire pour confier la gestion de certaines opérations.

La répartition des pouvoirs entre l'Etat, les Régions, les Districts et les Communes se précise progressivement. Cependant la prise en compte des initiatives locales, des associations et des organisations de producteurs demeure difficile.

Le projet BV Lac dont le Maître d'Ouvrage est le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a démarré en avril 2003 pour une durée prévue de cinq ans et probablement prolongé par une deuxième phase maintenant jusqu'à 2013. Financé par l'Agence Française de Développement ce programme doit permettre le développement durable de la zone du lac Alaotra grâce à ses trois objectifs :

- accroître et sécuriser les revenus des producteurs ;
- préserver les ressources naturelles et en sécuriser les investissements d'irrigation en aval ;
- apporter une attention particulière à la formation professionnelle et à l'appui aux organisations de producteurs, leur permettant de devenir progressivement maîtres d'ouvrages locaux d'actions de développement.

Le projet concernait initialement 7 communes dans une zone réduite autour d'Ambatondrazaka (PC15-Vallée Marianina et Vallées du Sud Est) ainsi que dans le bassin versant en amont des périmètres irrigués Imamba et Ivakaka, en continuité des actions entreprises depuis 1990. La zone d'action a été progressivement étendue à d'autres collectivités territoriales en réponse à la demande des partenaires locaux. Cette zone d'action couvre la diversité des contextes agro-socio-économiques du lac.

Une cellule de projet permanente est basée à Ambatondrazaka et supervisée par le Directeur Régional du Développement Rural, représentant le Maître d'Ouvrage. Cette cellule confiée au CIRAD assure la maîtrise d'œuvre déléguée et s'organisait initialement en 7 volets techniques complétés par un volet d'appui au crédit agricole (la sécurisation foncière et la gestion de l'espace rural, l'animation-formation des organisations paysannes, la protection de l'environnement, la mise en valeur agricole, l'élevage et la gestion des ressources agro-pastorales, les aménagements hydro-agricoles, les infrastructures rurales).

Les activités ont été progressivement concentrées sur 4 grands axes porteurs :

- Le foncier ;
- L'animation-formation ;
- Les infrastructures et aménagements ;
- La mise en valeur et protection des bassins versants.

Un système de suivi évaluation assuré par un expert en la matière complète le dispositif.

Outre l'équipe permanente de 4 experts, un groupe de spécialistes appuie les différents volets du projet.

L'équipe de la cellule est composée d'un chef de projet, de trois cadres techniques (un agronome, un sociologue, et un géographe) et de trois cadres administratifs et financiers. Elle joue un rôle de programmation, de contrôle et de suivi des activités menées avec les partenaires (organisations paysannes, collectivités décentralisées). La Cellule contracte avec les opérateurs des différents volets après consultation ou appel d'offres en accord avec les partenaires. Les opérateurs locaux disposant de compétences reconnues dans leur domaine d'intervention sont les suivants :

- BEST (Bureau d'Expertise Sociale et de Diffusion technique) pour le volet Socio organisation, Animation Formation ;

- AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières) pour le volet Elevage - Santé animale et gestion des ressources agropastorales ;
- TAFA (TANY SY FAMPANDROASOANA « Terre et développement » pour le volet Mise en valeur - expérimentation et formation en agro-écologie ;
- BRL Madagascar (Bureau d'étude Bas-Rhône Languedoc, filiale Madagascar) pour la diffusion des techniques agro écologiques ;
- L'ANAE (Association Nationale d'Actions Environnementales) pour la diffusion des techniques agro écologiques ;
- BERELAC pour l'appui socio-organisationnel des AUE et la FAUR.

La cellule joue aussi un rôle d'interface entre les acteurs locaux et les opérateurs du développement grâce à la passation de contrats et de marchés de fournitures, de services ou de construction, de visites ou formations professionnelles et de structuration du milieu et des partenaires institutionnels.

Les activités de l'axe « Mise en valeur et protections des bassins versants » sont basées en particulier sur la mise au point à grande échelle de systèmes de valorisation des rizières à mauvaise maîtrise d'eau et la promotion du développement des cultures intégrées aux systèmes de protection antiérosifs fournissant de la biomasse. A ce titre, le projet met la priorité sur la promotion de techniques agro écologiques et leur diffusion. L'ANAE, BRL Madagascar et AVSF constituent les trois principaux opérateurs du projet chargés de diffuser ces techniques dans la région.

Dans la zone étudiée, 2 volets sont assurés par le projet dont le premier est l'adaptation de technique de culture « semis direct » encadré par le partenaire BRL et l'autre le volet « animation et formation » appuyé par BEST.

Le volet « sécurisation foncière » y est tout récent (2007), mais appelé à se développer dans le cadre de la deuxième phase du projet BV Lac.

Section II. PARTENAIRES DU PROJET TRAVAILLANT DANS LA ZONE D'ETUDE

§ 1. BRL Madagascar

BRL signifiant Compagnie Nationale d'aménagement de la Région de Bas Rhône et de Languedoc est une société d'étude d'origine française, dont la filiale BRL Madagascar siège à Nanisana, Antananarivo⁵.

La BRL possède actuellement 6 agences à Madagascar dont Antsirabe (projet BVPI), Ampary (SCV), Manakara (projet BVPI), Morombe (projet PRBM), Maintirano (réhabilitation des pistes), et Ambatondrazaka (appui à la FAUR et SCV).

Les activités principales du BRL Madagascar dans le Lac Alaotra concernent :

- La diffusion du système agro-écologie dans les Vallées Sud Est, Rive Ouest (zone Imamba/Ivakaka) et Rive-Est du Lac Alaotra ;
- L'appui à la gestion et entretien de réseau des périmètres de PC15 et de la Vallée Marianina ;
- L'appui à la mise en place et suivi des stations pluviométriques et hydrologiques dans les Vallées Sud Est du Lac Alaotra ;
- L'étude, le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation et amélioration dans les périmètres irrigués de la Vallée Marianina et PC 15.

§ 2. BEST ou Bureau d'Expertise Sociale et de Diffusion Technique⁶

BEST signifiant Bureau d'Expertise Social et de la diffusion Technique siège à Antananarivo.

Différentes activités ont été réalisées pour mettre en place des structures de concertation et de décision nécessaire :

- à l'expression de besoins collectifs des communautés paysannes en matière de développement ;
- à la réalisation du projet et la prise en charge progressive des responsabilités et la charge financière des actions du projet.

⁵ Document consulté au partenaire du projet-BRL ; Edition 2008.

⁶ Document consulté au partenaire du projet-BEST ; Edition 2008.

Ces actions mettent à terme à la disposition des producteurs, les capacités, les moyens et les informations nécessaires pour mener les activités avec des structures paysannes.

Le partenaire du projet BEST aussi assure :

- l'identification des Organisations Paysannes dans la zone du projet ;
- l'information, les négociations et la contractualisation des Organisations Paysannes sur le projet et sa méthode d'approche ;
- de rendre les Organisations Paysannes partenaires du projet organisées et fonctionnelles ;
- l'initiation des Organisations Paysannes et leurs membres sur les méthodes et moyens à mettre en œuvre pour la réalisation de leurs activités ;
- la contribution à l'approvisionnement en intrants en dotant les Organisations Paysannes d'un système d'évaluation des besoins.

Notons que dans la zone, le partenaire du projet BEST appuie des Organisations Paysannes faîtières : FITAMITO (Rive Ouest), FVRVM (Sud-Est), MIRAY (Rive-Est).

L'association Vonona d'Ambavahadiromba est parmi les Organisations Paysannes de la fédération MIRAY dans la zone Nord-Est (Andromba, Imerimandroso, Antanandava et Amparihintsokatra).